

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 20 (1958)
Heft: 2

Rubrik: Communications de l'Association suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications de l'Association suisse

Ristournes douanières sur le carburant Diesel

On sait que le white spirit et le pétrole peuvent être dédouanés à un tarif inférieur si l'on signe un acte d'engagement relatif à leur emploi, pour autant qu'ils soient destinés à des usages agricoles. En ce qui concerne le carburant Diesel, par contre, il faut acquitter le plein tarif pour le dédouaner. Afin que le possesseur d'un tracteur à moteur Diesel puisse bénéficier également d'une réduction des droits de douane, il doit demander la formule officielle «Rétrocession partielle des droits de douane» à la Direction générale des douanes, à Berne. Cette formule sera ensuite remplie puis renvoyée à la Direction générale des douanes. Elle devra être accompagnée de tous les ori-

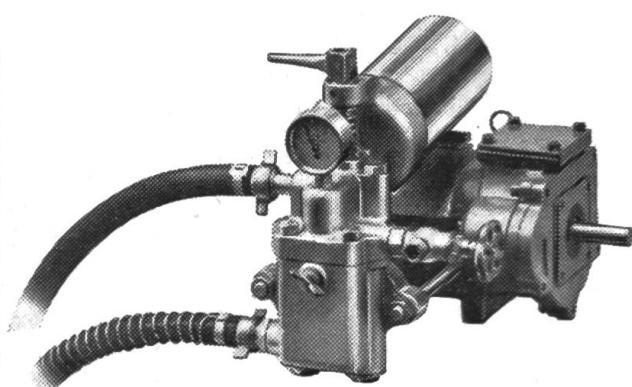
ginaux des factures de la firme fournissante qui se rapportent aux livraisons pour lesquelles il est demandé une ristourne douanière. Aucune de ces factures ne doit dater de plus de 12 mois en arrière.

Nous recommandons à nos sociétaires d'adresser maintenant (en mars) leur demande de ristourne douanière pour le carburant Diesel acheté pendant l'année 1956. En s'y prenant plus tard, c'est-à-dire lorsque les travaux battront leur plein, on risque de laisser passer les délais.

En ce qui concerne l'essence, on sait qu'aucune réduction des droits de douane n'a encore été accordée jusqu'à présent.

Le Secrétariat central

BIMOTO-Météore



motopompe à deux pistons

Engrenage dans bain d'huile et pistons à tension automatique

Livrable dans les deux grandeurs de 20 et 30 l/min.

BIRCHMEIER & CIE SA. KÜNTEN AG

Insérer dans «**Le Tracteur et la machine agricole**»
c'est s'assurer une nombreuse clientèle

VÉRALINE 05

Oléo-parathion Maag pour le traitement d'hiver

Ne tache pas, ne brûle pas. Emploi à 0,5 % dès le début de mars et jusqu'au débourement. Efficace contre la cheimatobie.

VÉRALINE 1

L'huile d'hiver Maag

Ne brûle pas, ne tache pas, pratiquement sans danger. Emploi à 1 %, pendant le débourement.

Ajouter 0,2 à 0,3 % de CUPROMAAG à la VÉRALINE 1 ou à la VÉRALINE 05 pour combattre simultanément la tavelure.

DR R. MAAG S.A., DIELSDORF-ZURICH